



République Française
Département SEINE ET MARNE
BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07/11/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	36	46

Vote
A l'unanimité
Pour : 46
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 7 Novembre à 18:38, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 25/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 25/10/2024.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, HELLIAS Aline, LUCZAK Daisy, NINERAILLES Brigitte, PONSARDIN Catherine, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, BOUCHENY Alexandre, CAMEK Julien, CASEAUX Hubert, CHAMPIN Gérard, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JAROSSAY Gilbert (en visioconférence), JEANNIN Hervé, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, NESTEL Gilles, POIRIER Daniel, PRIOUX Pierre-François, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX Gilles, ROUSSELET Gérard, SAINT-JALMES Patrice, VENANZUOLA François, VIEIRA José, VIGIER Mathias

Suppléant(s) : MM : BOUCHENY Alexandre (de M. WOCHENMAYER Jonathan), VIEIRA José (de M. RACINE Pierre)

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRES Fabienne à M. CHAMPIN Gérard, DESNOYERS Monique à Mme PONSARDIN Catherine, DUMENIL Stéphanie à M. VENANZUOLA François, DUTRIAUX Nathalie à M. CASEAUX Hubert, GIRAULT Muriel à M. GROSLEVIN Gilles, MOTHRE Béatrice à Mme TORCOL Patricia, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. SAINT-JALMES Patrice, CALVET Jean à M. MEDEIROS Manuel, SAOUT Louis Marie à M. POIRIER Daniel, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Absent(s) : Mmes : KUBIAK Françoise, PASQUET Héléne, SALAZAR Joëlle, MM : GUECHATI Amin, LAGÜES-BAGET Yves, RACINE Pierre, REMOND Bruno, WOCHENMAYER Jonathan

A été nommé(e) secrétaire : M. MOTTE Patrice

2024_118 – Rapport annuel 2023 du SMETOM GEEODE

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Vice-Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°95-101 du 02 février 1995, dite Loi Barnier,

Vu Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, est laissé libre à la consultation du public sur le site web du SMETOM GEEODE et qu'il doit être mis à jour chaque année,

Considérant que le rapport est établi en application du décret ci-annexé porte sur l'exercice 2023 et concerne la Communauté de Communes Bassée Montois, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, la Communauté de Communes du Provinois, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, la Communauté de Communes des Deux Morin et la Communauté de Communes du Val Briard,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
Au Châtelet-en-Brie, le 08/11/2024
Le Président,
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,
M. MOTTE Patrice



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

Berser
Levrault

ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

- **PRESENTATION DU SYNDICAT**
- **ORGANISATION INSTITUTIONNELLE**
- **LES DECHETTERIES**
- **LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DECHETS**
- **LES DEPOTS SAUVAGES**
- **LA RESSOURCERIE**
- **LA SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI**
- **ADMINSITRATIF ET FINANCES**
- **MARCHES PUBLIQUES**
- **SUBVENTIONS**
- **MAINTENANCE**

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le **SMETOM-GEEODE** (Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères, Gestion Economique et Ecologique des déchets Ménagers, Objectifs de Développement Durable pour l'Environnement) est un syndicat mixte fermé qui a pour compétence la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le territoire du **SMETOM-GEEODE** est situé au sud de la région Ile de France, dans le département de la Seine et Marne.



COMMUNAUTE DE COMMUNES	NOMBRE DE COMMUNES	* POPULATION
CC des Deux Morin	1	503
CC Du Provinois	39	35 564
CC du Val Briard	3	2 318
CC Brie des Rivières et Châteaux	4	6554
CC Brie Nangissienne	19	27575
CC Bassée Montois	32	17 624

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Le **SMETOM-GEEODE** est administré par un comité syndical. Le comité syndical est composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune adhérentes, ce qui représente un total de 97 délégués titulaires et 97 délégués suppléants.

COMITE SYNDICAL

Le comité syndical se réunit au minima 5 fois par an afin de prendre des décisions sur les actions financières, administratives, juridiques et sur les projets du syndicat.

En 2023 le comité syndical s'est réuni aux dates suivantes :

- 7 mars
- 7 avril
- 7 juin
- 16 octobre
- 12 décembre

BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est quant à lui chargé de préparer les points à présenter en comité, il est composé de 10 élus et se réunit au moins 5 fois par an

Les élus au bureau syndical :

- Monsieur Éric **JEUNEMAITRE** : Président
- Madame Sandrine **SOSINSKI** : 1^{ère} Vice-Présidente
- Monsieur Jean-Jacques **BRICHET** : 2^{ème} Vice-Président
- Madame Nolwenn **LEBOUTER** : 3^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Hervé **PATRON**
- Madame Jeanine **BOURCIER**
- Monsieur Jean-Pierre **DELANNOY**
- Madame Evelyne **SIVANNE**
- Monsieur Farid **MEBARKI**
- Madame Ghislaine **HARSCOET**
- Madame Annick **CRAPARD**

DIFFERENTES COMMISSIONS

La commission projets et développement : identifie, prépare et travaille sur le développement de projets

La commission finances : prépare le débat d'orientation budgétaire, le budget. Elle travaille sur le bilan financier et elle met en adéquation les demandes des services et la gestion financière.

La commission communication : lance les actions de communication autour des activités et des projets du **SMETOM-GEEODE**. Elle propose de nouveaux outils de communication à travers des supports adaptés à notre environnement.

LES DECHETTERIES

Le **SMETOM-GEEODE** gère un réseau de 9 déchetteries et une plateforme de déchets verts. Voir carte ci-dessus

Les 9 déchetteries acceptent la plupart des déchets qui ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage. La plateforme, située à Vulaines-lès-Provins, accepte tous les dépôts de plus de 5 m³ de déchets verts.

La collecte des bennes en déchetterie est confiée à des prestataires extérieurs, suite à des marchés publics.

CARTE D'ACCÈS

La carte d'accès est attribuée gratuitement aux particuliers résidant sur le territoire du **SMETOM-GEEODE**.



Pour l'obtenir, l'utilisateur doit se présenter au siège du **SMETOM-GEEODE** et fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Si celui-ci est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut se rapprocher de sa mairie.

Pour les professionnels la carte est gratuite sous conditions. Les apports sont payants, selon la nature des déchets déposés. Les tarifs sont fixés par délibération.



Une carte_dédiée aux services



Techniques des communes de notre territoire

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURES

Les déchetteries et la plateforme de déchets verts sont ouverts aux horaires suivants :

JOURS	HORAIRES
LUNDI	14h – 17h
MARDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
JEUDI	Fermé
VENDREDI	9h à 12h30 et de 14h à 17h
SAMEDI	8h30 à 17h20
DIMANCHE	Fermé

FREQUENTATIONS

La déchetterie de DONNEMARIE -DONTILLY est fermée après délibération du Conseil Syndical depuis le 1 er avril 2023 pour des raisons de sécurité.

L'augmentation de la fréquentation des déchetteries de MORMANT et BRAY SUR SEINE est due à la fermeture pour travaux en 2022, réouverture en 2023.

Déchetterie	Tonnages 2023	Nombre de passage 2022	Nombre de passage 2023	Evolution nombre de passage
Beton-Bazoches	1 171,77	7796	6112	-21,60%
Bray-sur-Seine	2 539,95	4534	20340	348,61%
Donnemarie-Dontilly	463,73	19141	2683	-85,98%
Gouaix	1 861,55	18101	12950	-28,46%
Jouy-le-Châtel	2 162,24	13692	14886	8,72%
Mormant	1 737,31	4592	17555	282,30%
Nangis	5 380,72	39723	42924	8,06%
Provins	4 686,74	32053	42752	33,38%
Verneuil l'Etang	2 855,93	30221	24872	-17,70%
Villiers-Saint-Georges	1 407,98	10519	9883	-6,05%
Vulaines les Provins	4 553,28	6782	7616	12,30%
Total	28 821,20	187 154	202 573	8,24%

TONNAGES

Flux des déchets	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Evolution des tonnages	type de traitement
Plâtre	2 090,97	1 605,15	-23,23%	Valorisation matière
Tout-venant DUE	2 718,80	2 983,67	9,74%	Installation de stockage Enfouissement
Tout-venant DUI	4 150,75	4 025,25	-3,02%	Valorisation énergétique
Gravats	6 670,10	6 076,71	-8,90%	Valorisation matière
Cartons	703,45	445,63	-36,65%	Valorisation matière
Végétaux	4 639,06	4 913,87	5,92%	Valorisation matière
Bois A	25,80	40,28	56,12%	Broyage pour plaquettes de chauffage
Eco-mobilier (DEA)	2 174,70	2 015,59	-7,32%	Valorisation matière
DMM Ecodds	141,41	145,06	2,58%	Traitement chimique
DMM Hors Ecodds	175,16	129,00	-26,35%	Traitement chimique
Pneus VL	96,03	91,95	-4,25%	Valorisation matière
Ferrailles	943,32	881,86	-6,52%	Valorisation matière
DEEE	799,75	790,80	-1,12%	Valorisation matière
Huile de vidange	47,57	46,17	-2,94%	Traitement et Valorisation matière
Huile de friture	3,75	4,46	18,93%	Valorisation matière
Vêtements	63,20	61,94	-1,99%	Valorisation matière
Néons	2,98	3,72	24,83%	Valorisation matière
Piles	4,60	5,93	28,91%	Valorisation matière
Radiographies	NC	NC	0,00%	Traitement et Valorisation matière
Cartouches	0,93	1,08	16,13%	Valorisation matière
NESPRESSO	NC	NC	0,00%	Valorisation matière

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE



Articles Sport Loisirs (ASL)	0	2,69	100,00%	Réemploi et Valorisation matière
Articles Bricolage Jardin thermique	0	0,7	100,00%	Réemploi et Valorisation matière

OU VONT LES DECHETS ?

Type de déchets	Type de traitement
GRAVATS	VALORISATION MATIÈRE
DÉCHETS VERTS	COMPOSTAGE
INCINÉRABLES	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
ENFOUISSABLES	STOCKAGE
MÉTAUX	VALORISATION MATIÈRE
CARTONS	VALORISATION MATIÈRE
PLÂTRES	VALORISATION MATIÈRE
BOIS	VALORISATION MATIÈRE
TEXTILES	VENDUS OU RECYCLÉ
HUILES DE VIDANGES	VALORISATION MATIÈRE
HUILES DE FRITURES	VALORISATION MATIÈRE
RADIOGRAPHIES	S/O
CARTOUCHES D'ENCRE	VALORISATION MATIÈRE
PNEUMATIQUES	VALORISATION MATIÈRE
DDS	TRAITEMENT SPÉCIALISÉ
CAPSULES NESPRESSO	VALORISATION MATIÈRE
DEEE-DEA (Mobilier)	VALORISATION MATIÈRE

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DECHETS

Compétences	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre	Papiers	Dépôts sauvages	Déchetterie
Collecte	SMETOM-GEEODE					
Traitement	Compétence transférée au SYTRADEM					

Les différents services liés à la collecte sont assurés par le prestataire OURRY

LISTE DES FREQUENCES PAR CATEGORIES

Flux	Fréquence de collecte	Mode de présentation	Type de traitement
COLLECTE PORTE A PORTE OM Ordures ménagères	1 à 3 fois par semaines	Bac	Incinération valorisation énergétique UVE
COLLECTE PORTE A PORTE CS Collecte Emballages ménagers +journaux -revues -magazines	1 fois tous les 15 jours	Bac	Centre de tri
PAV semi-enterré Ordures ménagères Emballages ménagers	1 fois par mois	Conteneur	UVE Centre de tri
PAV semi-enterré VERRE-	1 fois par mois	Conteneur	Recycleur Centre de tri
PAV aérien VERRE-	1 fois par mois	Colonne	Recycleur Centre de tri

LA PRÉ-COLLECTE

Le **SMETOM-GEEODE** met à disposition des foyers des bacs destinés à la collecte des **Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)** et à la **Collecte Sélective (CS)**.

La dotation des bacs est attribuée en fonction du nombre de personnes vivant au foyer. Leurs capacités sont de : 140, 240 et 340 litres. Pour information, les bacs sont assignés à une adresse, ils ne sont donc pas nominatifs.

Nombre de bacs achetés en 2023 par le SMETOM-GEEODE

		240	340	660
PARC ORDUMES MENAGERES	Nombre de bacs	1070	00	165

Le nombre de bacs achetés et livrés représente 2% du parc total

Nombre et type d'intervention réalisées sur les bacs

Type d'intervention	2022	2023
Mise en place	506	813
Complément	287	371
Retrait	130	89
Changement de capacité	1937	2057
Disparu / volé	8	23
Cassé/Détruit	17	51
Brulé	3	9

REFUS DE COLLECTE

L'objectif des refus est de renforcer les opérations de sensibilisation au tri des emballages ménagers au plus proche des habitants. Elle vient compléter les actions

déjà engagées par le **SMETOM-GEEODE**, telles que les animations et la communication en porte à porte.

Avant de collecter les bacs jaunes, un contrôle visuel est effectué par les équipiers de collecte afin de mieux traiter les non-conformités importantes qui pénalisent la qualité des apports en centre de tri.

Les bacs jaunes refusés se voient apposer un autocollant « Bac refusé ».



Rappel : Au 1^{er} janvier 2023, la collecte sélective (bac jaune) est passée en extension des consignes de tri et en mélange (emballages ménagers et journaux)

APPORT VOLONTAIRE

Les collectes sont organisées en fonction du type de déchets collectés.

L'ensemble de la population du territoire a accès soit à la collecte :

En porte en porte : Ordures ménagères et emballages ménagers.

En points d'apport volontaire Conteneur Semi-Enterré (CSE).

Sur le territoire du **SMETOM-GEEODE** se trouve :

150 CSE pour les ordures ménagères



106 CSE pour les emballages ménagers + JRM



19 CSE pour la collecte du verre



Une campagne de lavage des CSE (extérieur et fosse) est effectuée une fois par an par une entreprise privée.

234 Points d'Apport Volontaire (PAV) aérien pour la collecte des Journaux-Revues-Magazines ont été transformés progressivement de septembre 2023 à décembre 2023 pour accueillir le verre.



265 Points d'Apport Volontaire (PAV) aérien pour la collecte du verre



Les Points d'Apport Volontaire aériens sont répartis sur les 97 communes que compte le territoire du **SMETOM-GEEODE**. Les bornes semi-enterrées sont prévues principalement pour les collectifs. Le nettoyage, l'entretien et le remplacement sont assurés par le SMETOM-GEEODE.

Une campagne de nettoyage est effectuée par le SMETOM-GEEODE une fois par an durant l'été pour l'ensemble des PAV

NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AERIENS PAR COMMUNE

	VERRE
Communes	Nbre de colonnes
AUBEPIERRE OZOUER LE REPO	12
AUGERS EN BRIE	3
BABY	2
BANNOST VILLEGAGNON	4
BEAUCHERY ST MARTIN	4
BETON BAZOCHES	8
BEZALLES	4
BOISDON	2
BOMBON	6
BRAY SUR SEINE	9
BREAU	2
CERNEUX	4
CESSOY EN MONTOIS	2
CHALAUTRE LA GRANDE	4
CHALAUTRE LA PETITE	2
CHALMAISON	5
CHAMPCENEST	2
CHAMPEAUX	4
CHATEAUBLEAU	2
CHENOISE	14
CLOS FONTAINE	2
COURCHAMP	2
COURTACON	2
COURTOMER	4
CUCHARMOY	4
DONNEMARIE DONTILLY	17
EVERLY	3
FONTAINE FOURCHES	4
FONTAINS	2
FONTENAILLES	6
FRETOY	2
GASTINS	3
GOUAIX	15
GRANDPUITS BAILLY CARROIS	6
GRISY SUR SEINE	2
GUIGNES	13
HERME	4
JAULNES	4
JOUY LE CHATEL	13

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024



ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE

JUTIGNY	5
LA CHAPELLE GAUTHIER	4
LA CHAPELLE ST SULPICE	2
LA CROIX EN BRIE	5
LECHELLE	7
LES MARETS	2
LES ORMES SUR VOULZIE	6
LIZINES	2
LONGUEVILLE	7
LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE	8
LUISETAINES	2
MAISON ROUGE	8
MEIGNEUX	2
MEILLERAY	3
MELZ SUR SEINE	3
MONS EN MONTOIS	2
MONTCEAUX LES PROVINS	4
MONTIGNY LE GUESDIER	2
MORMANT	23
MORTERY	2
MOUSSEAUX LES BRAY	7
MOUY SUR SEINE	4
NANGIS	20
NOYEN SUR SEINE	2
PAROY	2
PASSY SUR SEINE	2
PECY	2
POIGNY	2
PROVINS	18
QUIERS	3
RAMPILLON	4
ROUILLY	4
RUPEREUX	2
SANCY LES PROVINS	2
SAVINS	4
SIGY	2
SOGNOLLES EN MONTOIS	2
SOISY BOUY	4
SOURDUN	7
ST BRICE	4
ST HILLIERS	2
ST JUST EN BRIE	2
ST LOUP DE NAUD	4

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

Berger
Levrault

ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE

ST MERY	2
ST OUEN EN BRIE	4
ST SAUVEUR LES BRAY	5
STE COLOMBE	12
THENISY	2
VANVILLE	2
VAUDOY EN BRIE	6
VERNEUIL L'ETANG	21
VIEUX CHAMPAGNE	2
VILLENAUXE LA PETITE	6
VILLIERS ST GEORGES	10
VILLIERS SUR SEINE	2
VILLUIS	2
VIMPELLES	2
VOULTON	2
VULAINES LES PROVINS	2

NOMBRE DE POINT D'APPORT VOLONTAIRE SEMI-ENTERRES PAR COMMUNE

Communes	Ordures ménagères	Emballages ménagers et papiers	Verre
BRAY SUR SEINE	13	11	4
CHALAUTRE LA PETITE		1	1
DONNEMARIE DONTILLY	2	1	
GRANDPUITS	1		
GUIGNES	16	17	2
JOUY LE CHATEL	1	1	
LA CHAPELLE GAUTHIER	2	2	
LONGUEVILLE	6	6	



LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE	2		
MORMANT	11	7	
NANGIS	27	18	3
PECY			2
POIGNY	3	3	
PROVINS	65	36	6
VIMPELLES	1	2	1
TOTAL	150	106	19

DESCRIPTIF DE COLLECTE

La collecte des Points d'Apport Volontaire et la collecte porte à porte ont confiées à la société OURRY dans le cadre d'un marché, accordé le 1^{er} janvier 2024. La durée est de maximum 8 ans.

La collecte est répartie en 3 flux :

- **ORDURES MENAGERES,**
- **EMBALLAGES MENAGERS, PAPIERS**
- **VERRES**

Le SMETOM-GEEODE assure la maintenance préventive et les réparations des Points d'apport volontaire.

Le SMETOM-GEEODE assure la maintenance des bacs (livraison, réparation, remplacement des bacs en cas de vol et de dégradation...).

Après délibération, les prestations sont soumises à facturation selon le tarif en vigueur.

NOMBRE DE KILOMETRES PARCOURUS PAR FLUX

FLUX	EXPLOITANTS	KILOMETRAGES TOTAUX
COLLECTE OM	OURRY	278 495 Km
COLLECTE TRI	OURRY	98 722Km
PAV SEMI-ENTERRE OM	OURRY	17 799 Km
PAV SEMI-ENTERRE TRI	OURRY	6 133 Km
PAV VERRE	MINERIS	29 100 km
PAV PAPIER	MINERIS	3 327 km

TONNAGES ET COÛTS PAR FLUX DE COLLECTE

FLUX	PAP ET/OU PAV	TONNES COLLECTEES	COÛT COLLECTE EN EUROS A LA TONNE
COLLECTE OM	PaP	21 241,43	136,15
COLLECTE TRI	PaP	2 789,46	307,70
PAV SEMI-ENTERRE OM	P.A.V	2 363,66	75,64
PAV SEMI-ENTERRE TRI	P.A.V	144,76	107,25
PAV SEMI ENTERRE VERRE	P.A.V		
PAV AERIEN VERRE	P.A.V	1 998,41	88,31
PAV SEMI ENTERRE PAPIER	P.A.V		
PAV AERIEN PAPIER	P.A.V	183,99	147,63

LES DÉPÔTS SAUVAGES



Les dépôts sauvages concernent l'ensemble du territoire français.

Le SMETOM-GEEODE n'est pas épargné par ce fléau.

Les impacts sur l'environnement, le paysage et la santé publique ne sont pas anodins et doivent faire l'objet d'une vigilance de tout instant.

Des réunions interactives, au siège du SMETOM-GEEODE, ont eu lieu entre les maires de notre territoire et la gendarmerie afin d'évoquer les problèmes rencontrés au quotidien sur leurs communes.

En effet de façon récurrente, nous constatons des abandons de déchets : gravats, matelas, meubles... et des véhicules hors d'usage s'accumulent sur le domaine public et privé.

Des échanges constructifs et des informations règlementaires ont été présentées de façon ludique et pédagogique afin de s'adapter à la réalité du terrain. Au regard de l'actualité, une prise de conscience a permis de faire évoluer la loi, des peines plus lourdes et des moyens d'intervention plus étendus sont à ce jour en place sur notre territoire.

La région Île - de - France et le département de Seine - et -Marne accompagnent leurs accompagnements aux communes et aux collectivités pour mettre fin à cet incivisme.

Le SMETOM-GEEODE continue son partenariat avec la gendarmerie Nationale, et organisera régulièrement des rencontres entre les différents acteurs.

Pour rappel, le SMETOM-GEEODE collecte plus de 100 tonnes par an de dépôts sauvages.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) disposent aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

COLLECTE A LA DEMANDE

Le service de collecte à la demande est un service proposé aux usagers une fois par an gratuitement, l'objectif de ce service est de récupérer des encombrants qui peuvent avoir une deuxième vie (recyclage ou ressourcerie).

COLLECTE A LA DEMANDE	
NOMBRE DE DEMANDE	204
NOMBRE DE DEMANDE ANNULÉE	37
COMBIEN DE RENDEZ VOUS	167
NOMBRE DE FACTURES	15
COMBIEN EN EUROS	428 €
KMS PARCOURUS	2 435
TYPE DE DECHETS	D3E, MOBILIER

AMIANTE

La récupération d'amiante a lieu uniquement à la déchetterie qui se situe à PROVINS sur rendez-vous. Les usagers ont droit à un litrage limité au-delà duquel, ils doivent payer une participation.

AMIANTE	
NOMBRE DE DEMANDE	48
NOMBRE DE DEMANDE ANNULÉE	16
COMBIEN DE RENDEZ VOUS	32
COMBIEN DE KGS	2 419
NOMBRE DE FACTURES	31
COMBIEN EN EUROS	2 936 €

LA RESSOURCERIE



Bienvenue à la Ressourcerie du SMETOM-GEEODE

Impliqué depuis de nombreuses années dans la gestion des déchets, le SMETOM-GEEODE dispose d'un système complet pour la collecte, le traitement et le recyclage. Il est complété depuis MAI 2022 par l'ouverture d'une Ressourcerie.

Ce nouveau maillon de la chaîne du tri et de prévention des déchets permet ainsi de :

- Donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus.
- Réduire les quantités de déchets mis en centre de stockage.
- Fournir des biens à prix réduits aux habitants.
- Créer de nouveaux emplois en contrat d'insertion au plan local.
- Mais aussi mener des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles en ne rachetant pas systématiquement du neuf.

Des visites sont organisées pour les scolaires, les objectifs :

- Prendre conscience du gaspillage des ressources et premières idées pour le limiter : réfléchir à un comportement éco-citoyen en donnant une seconde vie aux objets dont on veut se débarrasser et qui sont encore en bon état ou réparables.
- Motiver et impliquer les élèves en donnant du sens au concept de Ressourcerie.

Découvrir ce qu'est une Ressourcerie :

- Ce qu'on peut y apporter et y trouver.
- A quoi et à qui sert-elle ?
- Comprendre ses fonctions : sociale, économique et environnementale.

Quelques chiffres concernant les apports de la ressourcerie

CATÉGORIES D'OBJETS : MEUBLES, MULTIMÉDIAS, VAISSELLES, BRICO - JARDIN, LOISIRS, MAROQUINERIE, PETITS APPAREILS MÉNAGERS, DÉCO - BAZAR, CULTURE, FOURNITURES SCOLAIRES, PUÉRICULTURE

BOUTIQUE

MOIS	NOMBRE DE PANIERS	POIDS (KG) SORTANT	TOTAL RECETTE
JANVIER	1 424	2 214	4 855 €
FÉVRIER	1 846	2 755	5 472 €
MARS	3 200	4 453	7 844 €
AVRIL	2 325	4 092	6 436 €
MAI	2 397	3 178	5 880 €
JUIN	2 087	2 933	5 152 €
JUILLET	2 504	4 349	6 501 €
AOÛT (3 jours)	399	755	1 177 €
SEPTEMBRE	2 577	3 906	5 648 €
OCTOBRE	3 083	4 311	5 949 €
NOVEMBRE	2 912	3 214	2 912 €
DECEMBRE	2 543	2 742	5 705 €
TOTAL	27 297	38 902	63 531 €

ATELIERS

MOIS	POIDS (KG) ENTRANT
JANVIER	3 358
FÉVRIER	3 664
MARS	3 723
AVRIL	4 383
MAI	3 766
JUIN	4 419
JUILLET	3 489
AOÛT (3 jours)	2 183,10
SEPTEMBRE	4 085
OCTOBRE	4 876
NOVEMBRE	4 013
DECEMBRE	2 756
TOTAL	44 716

VISITE RESSOURCERIE

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS
ÉCOLES PRIMAIRES	10	381	43
COLLÈGES	2	50	5

	NOMBRE	NOMBRE D'ADULTES
SYNDICATS	3	13
COLLECTIVITÉS	2	27

LA SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI

ANIMATIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES-MAISONS DE RETRAITES-CENTRES DE LOISIRS-ENTREPRISES et USAGERS

Le **SMETOM-GEEODE** définit et met en œuvre des outils de communications relatifs au tri. L'objectif étant de sensibiliser tous les habitants du territoire petits et grands.

Les animations proposées par le **SMETOM-GEEODE** sont adaptées à tous les niveaux « de la maternelle au collège » en passant par les jeunes adultes et les seniors, l'équipe d'animateurs propose un large panel d'interventions, au choix des encadrants et en fonction de leurs objectifs.

Un travail régulier avec les bailleurs sociaux est mis en place par le biais du porte à porte.

Les thèmes de nos animations sont les suivants :

- TRI
- RECYCLAGE
- DEPOTS SAUVAGES
- D3E (Déchets équipements électriques et électroniques)
- RESSOURCES NATURELLES
- COMPOST
- DECHETTERIES

Au total **185** animations ont eu lieu et **4 473** tous publics ont été sensibilisés aux gestes de tri et à l'environnement.

BROYAGES VEGETAUX



Le **SMETOM GEOODE** propose un service de broyage des végétaux à domicile, deux campagnes ont lieu du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 30 novembre.

Pour 2023, ce sont **154** prestations ont été réalisées et **458 m³** de déchets verts ont été broyés.

Le

déplacement est fixé à 30€TTC



BROYAGES PAPIERS

Tous les habitants du territoire, y compris, les entreprises et les collectivités, peuvent bénéficier de ce service, dans la limite d'une fois par an, gratuitement. Les documents en lien avec l'état civil ne sont pas acceptés. Le service est effectué après signature d'une charte d'utilisation du broyeur papier, ainsi que celle relative à « l'engagement de confidentialité et de non-divulgaration » et le procès-verbal de « destruction ».

Pour l'année 2023 **50** prestations ont été réalisées ce qui

Représente **4 100 kg broyés et recyclés.**

COMPOSTEURS

Le **SMETOM-GEEODE** propose des composteurs à l'achat ou gratuitement.

Opération 1 000 composteurs

Après inscription, les volontaires s'engagent à transmettre au SMETOM-GEEODE le nombre de bio-seaux qu'ils remplissent pendant 1 an, afin d'analyser le nombre de déchets organiques il est possible de ne pas jeter dans la poubelle OM. Cette opération a pris fin le 31 décembre 2023

Opération compos 'tour

Depuis le mois de novembre 2023, et jusqu'au 15 mars 2024 (inscriptions), : Le SMETOM-GEEODE octroie pour les communes de moins de 1 000 habitants des composteurs individuels aux habitants qui s'inscrivent dans l'opération COMPOSTOUR. L'objectif est de doter toutes les communes de moins de 1 000 habitants de composteurs, afin qu'ils puissent trier leur déchet organique. Passé ce délai, il sera toujours possible d'obtenir des composteurs aux tarifs en vigueur.

En moyenne 98 litres par foyer et par an sont retirés des ordures ménagères.

En 2023:

58 composteurs vendus

459 distribués par le SMETOM-GEEODE dans le cadre des opérations nommées ci-dessus.

POULAILLERS

L'opération moins de déchets pour des œufs frais a rencontré des difficultés, en effet, un arrêté préfectoral est paru courant octobre 2022 interdisant la vente de poules, l'opération a donc dû être interrompue. Nous avons modifié notre règlement et décidé de donner des poulaillers, et demander à nos administrés de s'organiser pour trouver des



poules par leur propre moyen.

UN ACCES FACILITE AUX DEMARCHES

Le site Internet (www.smetom-geeode.fr) se perfectionne pour le plus grand plaisir des habitants, nous travaillons régulièrement à des améliorations afin de faciliter les demandes pour les différents services du SMETOM-GEEODE.

LE MAGAZINE « PLUS PROCHES » EDITE EN 30 245 EXEMPLAIRES

Principal outil d'information des actions du **SMETOM-GEEODE**, le magazine Proches est édité une fois par an, il reprend les principaux moments de la vie du SMETOM-GEEODE

LES JOURNEES PORTES OUVERTES -INAUGURATIONS

Le 22 avril a eu lieu la journée portes ouverte à BRAY SUR SEINE et le 1 juillet à MORMANT ; Ces deux journées ont permis aux visiteurs de voir les travaux de réhabilitation qui ont été effectués sur les deux déchetteries. Ils ont pu apprécier les agrandissements, la signalétique et les mises aux normes. Dans le même temps, nos animateurs étaient présents pour donner toutes les informations sur les activités du SMETOM-GEEODE ;



LA SEMAINE DE LA NATURE

Nos agents ont sensibilisé 1 410 élèves sur le thème du tri



ADMINISTRATIF ET FINANCES

RESSOURCES HUMAINES

Ont pour mission la gestion des carrières du personnel, le suivi régulier des dossiers (retraites, médicaux...), l'élaboration des paies, la gestion des formations, les déclarations des données sociales, la veille juridique, la gestion des absences et la correspondance avec la CNAS « Comité national d'action sociale ».

Le **SMETOM-GEEODE** est composé de 42 agents.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Ont pour missions l'enregistrement des courriers, la préparation de l'envoi des dossiers pour les commissions et les comités.

Ont la charge de l'accueil physique et téléphonique, gèrent également l'ensemble des archives, dématérialisent les factures et les documents administratifs.

Préparent les rapports, les délibérations pour les Comités syndicaux

MARCHÉS PUBLICS

Ont pour objectifs l'élaboration et le suivi des marchés publics, des contrats, des conventions et les demandes de subventions.

Nombre contrats/conventions

	2023
Marchés en cours	11
Marchés établis	2
Contrat et conventions	64

COMPTABILITÉ

Prépare le budget et assure son suivi, gère les bons de commande, les déclarations de TVA, le suivi des emprunts. Mise en place et suivi d'une comptabilité analytique par service. Dématérialisation des procédures comptables.

REPARTITION HOMMES -FEMMES 2023

	FEMMES	HOMMES
DIRECTION	1	1
ADMINISTRATIF/FINANCES	4	1
COLLECTE/DEPOTS SAUVAGES		2
COMMUNICATION/ANIMATION	2	1
MAINTENANCE/LOGISTIQUE		2
DECHETTERIE/RESSOURCERIE	5	21
MARCHES PUBLICS/PREVENTION/SUBVENTIONS		1
EN DISPONIBILITE		1

QUELQUES CHIFFRES CLEFS DU BUDGET 2023

OBJETS	NOMBRE
Déclaration de TVA mensuel	12
Nombre d'engagements saisis	367
Nombre de mandats établies	1083
Nombre de factures établies	748
Nombre de titres de recettes établis	1044

BUDGET 2023

Montant du budget
Fonctionnement : 18 685 738.50 €
Investissement : 1 968 074.50 €

SUIVI DES EMPRUNTS 2023

Montant des remboursements emprunts
579 840.45€ (capital et intérêt)

ACCUEIL

OBJETS	NOMBRE
Nombre de cartes de déchetterie	2 348
Nombre d'appels téléphoniques	8 398

NOMBRE DE CHARTRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	
OPERATIONS	NOMBRE DE CHARTES VALIDEES
VEGETAUX	100
AMIANTE	48
POUILLALLER	34
COLLECTE DOMICILE	207
COMPOSTEURS	311
BROYAGE PAPIER	65

MARCHES PUBLICS

N° MARCHE	TYPE DE MARCHE	DATE NOTIFICATION	OBJET DU MARCHE	TITULAIRE DU MARCHE	MONTANT HT DU MARCHE	CODE POSTAL
Marchés Fournitures et services de 25 000€ à 40 000€ HT						
Marchés Fournitures et services procédures formalisées						
2023-01	AOO	20/04/2023	Marché de mise à disposition, transport, valorisation et traitement des bennes des déchetteries du SMETOM-GEEODE- LOT N°1	OURRY	7 884 040.00 €	77390
	AOO	04/05/2023	Marché de mise à disposition, transport, valorisation et traitement des bennes des déchetteries du SMETOM-GEEODE- LOT N°2	JURA LOGISTIQUE-SEINE ET YONNE RECYCLAGE	188 160,00 €	89340
2023-02	AOO	27/06/2023	Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés du SMETOM-GEEODE - Lot N° 1	OURRY	30 185 920,00 €	77390
	AOO	27/06/2023	Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés du SMETOM-GEEODE - Lot N° 2	OURRY	3 068 800,00 €	77390
Marchés Travaux de moins de 100 000€						
C2023-01	Contrat	26/01/2023	Mise en place de garde-corps et signalétique sur les déchetteries de Gouaix et Beton Bazoches	GILLARD SAS	98 971,31 €	77590

SUBVENTIONS

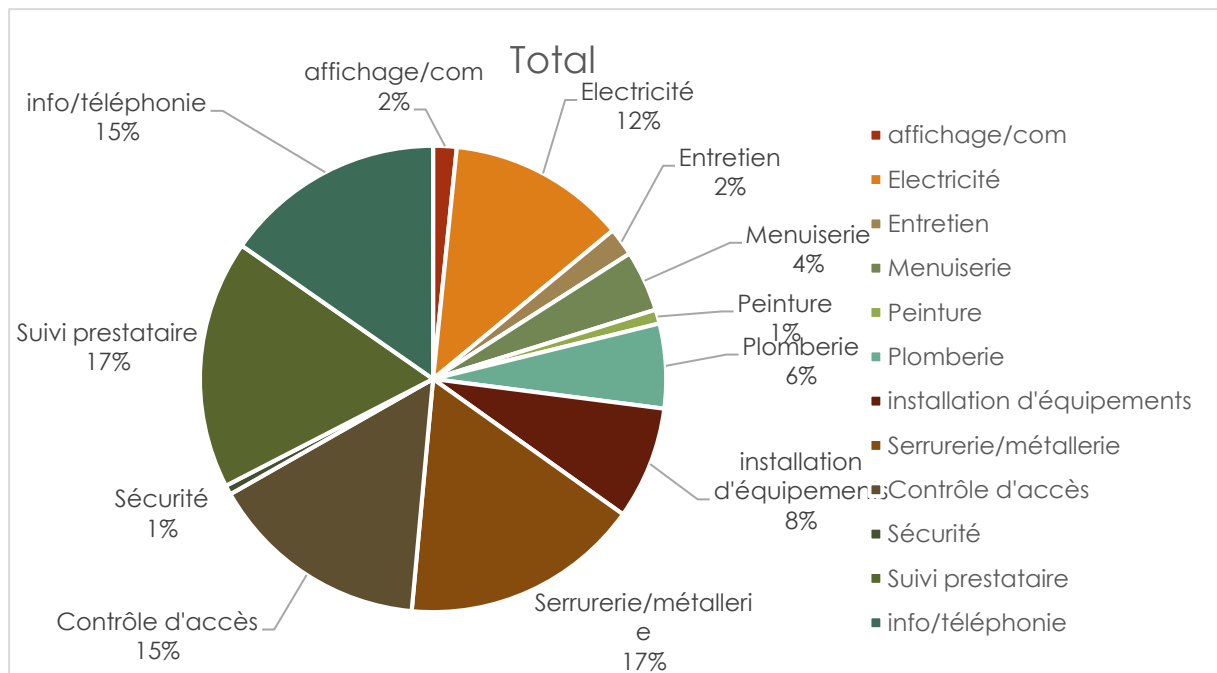
<u>OBJET</u>	<u>MONTANT GLOBAL</u>	<u>MONTANT SUBVENTIONNES PAR LA REGION IDF</u>
ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES	191 436,25 €	114 861.75 €
MODERNISATION DE LA DECHETTERIE DE PROVINS	2 368 061.48 €	579 367.90 €

OPERATION PROMOTION DU COMPOSTAGE DE PROXIMITE	65 993.10 €	28 490.56 €
---	-------------	-------------

MAINTENANCE

Le service maintenance a pour but : de maintenir en état et de mettre en conformité les infrastructures actuelles du SMETOM-GEEODE. Il a également pour objectif d'améliorer la sécurité des agents et des usagers du syndicat.

Type intervention	Nombre
affichage/com	5
Electricité	38
Entretien	6
Menuiserie	13
Peinture	3
Plomberie	18
installation d'équipements	24
Serrurerie/métallerie	51
Contrôle d'accès	47
Sécurité	2
Suivi prestataire	53
informatique/téléphonie	47
Total général	307



Dans le cadre de ces activités, le service maintenance a parcouru 12488 km

LES TROIS GRANDS TYPES DE MAINTENANCE

Maintenance préventive : travail de maintenance effectué dans l'intention de réduire la probabilité d'une panne. Il peut s'agir d'inspection, de contrôle ou de visites sur équipements.

Maintenance corrective : exécutée après détection d'une panne ou d'un défaut, elle permet de dépanner (solution provisoire) ou de réparer (solution définitive) le bien ou l'équipement.

Maintenance systématique : qui désigne des opérations effectuées systématiquement, selon un calendrier ou selon une périodicité d'usage.

En complément de la maintenance le service a pour missions :

- Superviser les chantiers d'entretien des installations existantes ;
- Contrôler les travaux exécutés par les entreprises.

MISSIONS 2023

Travaux de réhabilitation des déchetteries.

Au cours de l'année 2023, divers travaux ont été réalisés, notamment sur les sites de déchetteries. Ces travaux ont été effectués par des prestataires dans le cadre d'un marché dédié à la réhabilitation des déchetteries.

Gouaix : 339 000€

Beton Bazoches : 324 000€

Travaux dans le cadre du plan de sobriété énergétique :

Au cours du dernier trimestre 2022, l'État a lancé un plan de sobriété énergétique visant à réduire d'au moins 10% la consommation énergétique des bâtiments publics. Dans ce contexte, le SMETOM-GEEODE a été confronté à une augmentation significative du prix du kWh, passant de 0,13€ à 0,35€. Pour répondre à ces défis, plusieurs mesures ont été adoptées afin de diminuer la consommation électrique, notamment :

- Le remplacement des radiateurs dans toutes les déchetteries.
- L'installation d'un système de gestion de chauffage à distance.
- Le remplacement de l'éclairage intérieur par des LED dans toutes les déchetteries.
- L'installation de détecteurs de mouvement pour l'éclairage extérieur dans divers sites, qui étaient auparavant éclairés toute la nuit.
- Une rénovation complète du système d'éclairage au site de Vulaines-lès-Provins, incluant la mise en place de détecteurs de mouvement.

Coût des différents travaux :

- Remplacement des radiateurs : 2890€ (interne)
- Remplacement de l'éclairage intérieur : 1587,60€ (interne)
- Gestion de chauffage à distance : Gratuit
- Détecteurs pour l'éclairage extérieur :
 - Jouy Le Chatel : 5016,90€
 - Verneuil l'Étang : 4827,00€
 - Siège SMETOM Nangis : 2667,24€
- Rénovation de l'éclairage à Vulaines-lès-Provins : 33603,40€
- Remplacement du système de chauffage au rez-de-chaussée du siège du SMETOM : 4693,37€ (interne)

Coût total des actions : 55 285,51€

Ces initiatives ont permis au SMETOM-GEEODE de dépasser les objectifs fixés par l'État, en réduisant la consommation énergétique de ses installations de 35%. L'investissement total sera rentabilisé en maximum 5 ans.

Travailler en collaboration avec les prestataires informatiques et téléphoniques ;

Prestataire informatique.

- Coût des prestations : 9 361,05 €
- Coût des logiciels : 11 006,53 €
- Coût du matériel : 4 643,80 €
- **Total informatique : 25 011,38 €**

Prestataire téléphonie.

- Téléphonie fixe : 1 962,06 €
- Téléphonie mobile : 8 343,20 €
- Internet, réseau VPN, ligne cuivre, monte-charge : 2 163,62 €
- **Total téléphonie : 12 198,88 €**

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

Berser
Levrault

ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE

SMETOM-GEEODE – RD619 – Zone Industrielle - 77570 Rangis

Tél. : 01.64.00.26.45 – Fax : 01.64.00.28.93

Siret : 257 705 293 00039 – Code APE : 3811Z – N° TVA : FR89257705293



Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024



ID : 077-200070779-20241108-2024_118-DE